



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Assemblée générale du Consortium USTH du 24/09/20

Lieu : réunion dématérialisée via Zoom

9h30-12h30

Membres présents :

Bernard Legube	(Président Consortium USTH)
Christian Valentin	(IRD)
Anne Giroir-Fendler	(U. Lyon 1)
Christine Choppy	(U. Paris Nord)
Florent Calvayrac	(Le Mans Université)
Philippe Lecoeur	(U. Paris Sud)
Benoit Piro	(U. Paris)
Essaid Ait Barka	(U. Reims Champagne-Ardenne)
Christine Fernandez	(U. Poitiers)
Pascal Gantet	(U. Montpellier)
Antoine Doucet	(U. La Rochelle)
Philippe Raimbault	(U. Fédérale Midi-Pyrénées)
Hubert Loisel	(U. du Littoral Côte d'Opale)
Didier Aussel	(U. Perpignan)
Daniel Chillet	(ENSSAT)
Nazim Agoulmine	(U. Evry)
Edouard Besserve	(CNRS)
Sandra Nicolle	(ENGEES)
Benoit Mosser	(Observatoire de Paris)
Giovanna Chimini	(U. Aix Marseille)
Françoise Silvestre	(INP Toulouse)
Martin Schwell	(U. Paris Est-Créteil)
Antoine Guillemet	(U. Franche Comté)
Eric Gontier	(U. Picardie)
Sébastien Monchy	(U. du Littoral Côte d'Opale)
Olivier Camp	(ESEO)
Catherine Stephan-Evain	(ENS Paris-Saclay)
Cécile Sabourault	(U. de Nice)

Invités présents :

Eric Boutin	(CPU)
Etienne Saur	(USTH)
Sabine Vermillard	(USTH)
Eric Molay	(Ambassade de France)
Guillaume Patanchon	(Département Espace)
Lilian Aveneau	(Département STIC)
Eric Lacombe	(Département Bio)

Pascal Maussion	(INP Toulouse)
Philippine Henry	(U. Reims Champagne Ardenne)
Nicolas Sidere	(U. La Rochelle)
Sandrine Lacombe	(U. Paris Saclay)
Bernard Journet	(ENS Paris-Saclay)
Sylvain Ouillon	(département EEO)
Mai Thanh Dinh	(USTH)
Dinh Phong Tran	(USTH)
Luc Le Calvez	(USTH)
Laurent Brault	(USTH)
Joaquim Nassar	(MESRI)
Thanh Truc Vu	(MESRI)
Thibaut Dutruel	(Ambassade de France)
Yann Charles	(U. ex Paris Nord)
Pauline Barreau	(Euraudit)
Céline Gausson	(Consortium USTH)

1) Accueil par le Président

La liste des participants est établie ainsi que la vérification du quorum. Le quorum est atteint.

2) Approbation des projets de procès-verbaux des Assemblée Générales des 17 mai 2019 et 17 octobre 2019.

Cf. Projets de compte-rendu en annexes

L'approbation des deux projets de procès-verbaux est soumise au vote. Personne ne s'abstient ni ne vote contre. Les projets sont donc adoptés à l'unanimité.

3) Finances

Pascal Gantet fait une rapide présentation du rapport financier.

Cf. Rapport financier en annexes.

Le résultat est au 31 décembre 2010 de 51 902 euros.

Intervention de Pauline Barrau, collaboratrice de Julien Duffau, Commissaire aux comptes Euraudit. Les comptes sont réguliers, sincères et donne une image réelle de l'état des finances du Consortium. C'est donc une certification pure et simple des comptes. Aucune irrégularité non plus sur les conventions réglementées.

La résolution 1 est proposée au vote. Voici le texte de la résolution :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier, l'intervention du Commissaire aux comptes et après avoir pris connaissance du vote du Conseil d'Administration du 24 septembre (8h30), approuve le compte financier 2019 ».

Cf. résolution n°1 en annexes.

Personne ne vote contre ni ne s'abstient. La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

Pascal Gantet présente le budget prévisionnel.

Cf. diaporama en annexes.

Il s'agit d'une estimation mais le résultat attendu pour 2020 est positif, compte-tenu notamment du fait qu'il n'y aura pas de missions en présentiel sur une partie au moins de l'année.

Bernard Legube présente sa proposition qui a déjà été discutée en Conseil d'Administration le matin même. Il propose d'utiliser la subvention MESRI, destinée initialement à participer aux dépenses de mission (per diem), pour contribuer aux frais engagés par les Etablissements pour assurer l'EAD remplaçant exceptionnellement les missions d'enseignement, sous la forme de reversements en équivalents missions. L'idée est d'encourager les établissements qui ont maintenu leurs enseignements à l'USTH à distance. L'idée a été très bien accueillie en Conseil d'administration. Les modalités sont cependant à travailler. Les remarques en Assemblée Générale sur cette question :

- Giovanna Chimini (U. Aix-Marseille) : favorable à ce remboursement qui peut aussi aider les établissements à développer l'innovation technologique.
- Philippe Lecoer (U. Paris Saclay) : ce financement pourrait peut-être aussi aider les étudiants qui ont engagé des dépenses non prévues et liées au confinement ou pour aider l'USTH à la communication et au recrutement des étudiants.
- Sylvain Ouillon (département EEO) : ce financement pourrait peut-être servir à financer un projet de recherche à Hanoi entre un laboratoire en France et une équipe à l'USTH.
- Bernard Legube rappelle que cette opération serait rendue possible grâce au reliquat de la subvention MESRI. Il faut donc garder l'objet de la subvention et obtenir l'accord du MESRI.
- Joaquim Nassar (MESRI) : le MESRI est plutôt favorable à cette opération. Il faut reprendre les termes de la subvention pour évaluer si c'est possible. Pour 2021, il faudra le voir en début d'année au moment de la demande de subvention.

4) Rapport moral

Cf. Rapport moral en annexes

Au vu du temps très court et du nombre important de points qu'il y a à traiter aujourd'hui, Bernard passe très vite sur le rapport moral et invite les membres à le consulter en ligne s'ils ne l'ont pas déjà fait. Il tient tout de même à dire un mot de remerciement à Françoise Rieg-Falson et Jacques Erschler pour leur engagement au sein du Consortium.

Le rapport moral est soumis au vote de l'Assemblée Générale. Personne ne vote contre ni ne s'abstient. Le rapport moral est donc approuvé à l'unanimité.

5) Informations générales sur l'USTH

Cf. diaporama en annexes

Etienne Saur, Recteur de l'USTH présente les dernières informations sur l'USTH. Il commence par la présentation du nouveau logo de l'USTH qui a été validé par le Conseil d'Université et qui est le reflet du travail intense que produisent les services de communication pour promouvoir les études à l'USTH. Etienne Saur tient également à souligner l'engagement et l'efficacité des équipes pédagogiques et administratives pendant la crise sanitaire. Le travail fourni a permis qu'aucun enseignement ne soit sacrifié. L'enseignement à distance est une réussite à l'USTH.

Pour le 1^{er} semestre de l'année académique 2020-2021, il n'y aura aucun cours en présentiel, tous les enseignements se feront à distance. Il n'y a pas d'informations pour l'instant concernant le 2^{ème} semestre.

Etienne Saur présente ensuite les effectifs étudiants à l'USTH.

L'ensemble des universités au Vietnam subissent une érosion des inscriptions en particulier en sciences et sur les cursus longs ou les cursus en recherche. L'USTH n'échappe malheureusement pas à la tendance qui est observée depuis déjà 2 ou 3 ans.

La parole est donnée à Sabine Vermillard, Directrice des études à l'USTH. La moyenne des effectifs par licence reste stable depuis la création de l'USTH. Il y a un taux de transformation du Bachelor au Master de 4%. Les étudiants intègrent les Bachelors de l'USTH pour ensuite partir en Masters à l'étranger ou pour entrer dans la vie professionnelle quitte à reprendre un cursus de Master ultérieurement. Le taux de transformation est cependant meilleur cette année.

Bernard Legube pose la question de savoir pourquoi les effectifs sont bas. Pour Sabine Vermillard, la baisse des effectifs est multifactorielle, mais est aussi nationale comme l'a expliqué le Recteur de l'USTH.

Sur les bourses de thèse, la réflexion est toujours en cours sur les formes que prendront les bourses de thèse et le nouveau programme de financement.

Intervention d'Etienne Rolland-Piègue et Eric Molay de l'Ambassade de France à Hanoi.

L'USTH est un projet prioritaire pour l'Ambassade de France. Cette vision est partagée tant par l'ancien Ambassadeur de France que par le nouveau. Pourtant, les effectifs en Masters sont en baisse depuis plusieurs années ce qui pourrait remettre en cause le modèle initial de formation par et pour la recherche. Les recrutements en Bachelor ne décollent pas et le taux de transformation des Bachelors en Masters est faible. Il n'y a plus de bourses de thèse et encore des incertitudes sur le programme des bourses de thèse à venir. Face à ce constat, le rôle de l'Ambassade de France est triple :

- Rôle de veille et d'alerte des acteurs du projet.
- Rôle de conseil afin que les ressources injectées dans l'USTH soient bien investies.
- Rôle politique vis-à-vis de l'accord intergouvernemental afin que la réalité corresponde avec les attentes fixées par cet accord.

Le modèle doit peut-être évoluer. Pour se faire, comme cela a déjà été évoqué avec le Consortium et l'USTH, un groupe de travail doit être créé auquel l'Ambassade de France souhaite participer. La réflexion doit être menée en vue du prochain Conseil d'Université de l'USTH.

Calendrier

A la question de Didier Aussel, correspondant de l'Université de Perpignan, Bernard Legube présente le calendrier qui pourrait être mené :

- Fin avril, le Consortium ferait le bilan et donnerait son avis sur les projets
- Mi-mai, il faudra déposer les dossiers de demandes d'accréditation.

Deux Conseils d'Université devraient être organisés, un premier Conseil avant la fin de l'année et un en mars.

C'est en fait au Conseil d'Université de mener la réflexion sur les orientations stratégiques de l'USTH pour les années à venir et ensuite le Consortium pourra intervenir pour recueillir les volontés des établissements.

La résolution 2 est proposée au vote. Voici le texte de la résolution :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des objectifs stratégiques définis par le bureau du Consortium (élargi aux responsables français de l'USTH) puis transmis, à sa demande, à Monsieur l'Ambassadeur de France, approuve les principes de fond des trois groupes d'objectifs (formation, recherche et gouvernance) et confie au bureau élargi le soin de négocier ces objectifs avec les tutelles vietnamiennes et françaises ».

Cf. résolution n°2 en annexes.

Personne ne vote contre. Une abstention de la part du représentant d'Aix-Marseille Université. La résolution est adoptée.

6) Formation

Bernard Legube fait un rapide point sur la formation et notamment sur la délivrance des diplômes de Masters.

Cf. Diaporama

Il reste encore 28 cas non réglés dont 17 devraient être réglés très bientôt. Quelques cas nécessitent encore plus de recherches mais on note tout de même une nette amélioration dans la gestion de ces difficultés de délivrance des diplômes de Masters.

La parole est donnée à Florent Calvayrac, VP Masters, pour la question des dossiers d'évaluation. Ce dernier nous informe que sur les 5 Masters, il a reçu deux dossiers de la part des responsables de Masters qui sont quasi parfaits (Space et ICT) et deux réponses rassurantes concernant deux autres Masters. Il va relancer les retardataires car l'idée est d'apporter une réponse par Master mais aussi des réponses harmonisées avec un « chapeau » sur la gouvernance de l'USTH. La date limite pour envoyer les dossiers d'évaluation est le 14 décembre. Eric Lacombe nous informe que le dossier Bio est presque fini, il sera envoyé d'ici 3 semaines dès que les établissements accrédités auront donné leur accord. Sylvain Ouillon nous informe que le dossier EEO est bientôt finalisé. Pour Bio, Benoit Piro a encore des données insuffisantes pour remplir le dossier mais il va retravailler rapidement la question. Pour le Master Energies, Florent Calvayrac rappelle que la décision avait été prise de ne pas envoyer de dossier d'évaluation.

Didier Aussel correspondant de l'Université de Perpignan intervient : en 2018, il était présent à l'Assemblée Générale et avait proposé la prise en main du Master Energies par l'Université de Perpignan. Il n'a pas pu donner suite à cela en raison d'un changement d'orientation de sa Présidence. Aujourd'hui la nouvelle Présidence de l'Université de Perpignan est enthousiaste et favorable à l'USTH. Didier Aussel propose donc de constituer une équipe en collaboration avec les partenaires français et vietnamiens afin de réaliser un audit du passé.

7) Recherche

Christian Valentin, VP Recherche et Luc Le Calvez, Directeur de la recherche à l'USTH, présentent la ventilation de la subvention Ambassade de France 2019/2020, subvention dont une partie est déjà dépensée et la ventilation proposée de la subvention 2020/2021 non encore perçue.

Cf. diaporama en annexes.

La résolution 3 est proposée au vote. Voici le texte de la résolution :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu le bilan recherche, approuve la proposition de ventilation financière de la subvention 2020/2021 de l'Ambassade de France ».

Cf. résolution n°3 en annexes.

Personne ne vote contre ni ne s'abstient. La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

8) Vie de l'association

Bernard Legube rappelle que certaines cotisations sont encore dues pour l'année 2020.

L'ENS Paris Saclay annonce vouloir se retirer du Consortium en 2021, comme précisé par un courrier adressé au Consortium par son Président. Bernard Legube regrette cette décision et remercie l'ENS pour son implication dès le début de l'opération USTH et en particulier Bernard Journet, son représentant.

La question d'une éventuelle réévaluation des *per diem* pour les missions classiques et pour les missions longues durées ne sera pas évoquée aujourd'hui par manque de temps mais aussi car la question n'a pas encore été assez travaillée. La résolution n°4 ne sera donc pas proposée au vote.

Cf. Résolution n°4 en annexes.

Christian Valentin prend la Présidence de la séance et demande à Bernard Legube de quitter la réunion. Il explique aux membres de l'Assemblée Générale que Bernard Legube consacre beaucoup de son temps au Consortium (environ plus de deux journées par semaine). Il propose donc que soit votée une rémunération pour ce dernier de 500 euros par mois (après prélèvement à la source). La proposition avait déjà été présentée par mail aux membres du Conseil d'Administration et avait été accueillie très favorablement. Aujourd'hui, le bureau du Consortium par la voie de Christian Valentin propose que cette rémunération soit votée officiellement par les membres de l'Assemblée Générale.

La résolution 5 est proposée au vote. Voici le texte de la résolution :

Cf. résolution en annexes.

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu la demande faite par le bureau du Consortium, décide d'attribuer au Président du Consortium USTH une rémunération mensuelle brute à hauteur de 631.64 euros à compter du 1^{er} octobre 2020, jusqu'au mois de l'Assemblée Générale suivante. Cette rémunération pourra être supprimée, revue ou renouvelée à chaque Assemblée Générale ».

Avant de procéder au vote, Céline Gausson chargée de gestion au Consortium s'assure que personne ne s'oppose au vote de la résolution par visio et n'exige l'anonymement, ce qui est le cas.

Personne ne vote contre ni ne s'abstient. La résolution n°5 est donc adoptée à l'unanimité.

Fin de la réunion : 12h30.

Le .././....

Le président

Bernard Legube



Le .././....

La secrétaire de séance